

MEMBRES ELUS PRESENTS : Guillaume Coqui, Richard Crescenzo, Eric Heilmann, Marie-Ange Fougère, Sylvie Laigneau-Fontaine, Maud Lauferon, Estelle Oudot, Jean-Philippe Pierron, Philippe Vigneron, Jason Neel, Samir Bajric (procuration EH), Jean-Baptiste Goussard (procuration EH).

MEMBRES INVITES PRESENTS : Youssef El Hanbali, Anne Montmayeur, Séverine Blot, Jérôme Berthaut.

MEMBRES EXCUSES : //

Eric HEILMANN ouvre le Conseil d'UFR à 13h30.

1. Proposition pour les UE libres

Une UE libre associant Philosophie et Sciences du Langage est présentée aux membres du Conseil. Elle est portée par G. Coqui et JB Goussard. Son volume pourrait être de 2 x 18h CM en L2.

Cette UE proposera

- soit une introduction à la linguistique pour non-spécialistes et un cours de philosophie sur le paradigme linguistique
- soit une approche d'un objet commun par un linguiste et un philosophe (par ex. la pluralité des langues, la question de la traduction, etc.)

2. Fiche filière de L2 Lettres classiques à distance

La fiche filière de L2 Lettres classiques à distance est présentée aux membres du conseil. Elle s'inscrit dans la continuité de la fiche filière de L1, présentée et votée au printemps 2022.

La plupart des enseignements sont mutualisés avec les enseignements de L2 LM à distance. Le cours de Grec 2 ainsi que le cours de linguistique sont mutualisés avec les cours de grec et de linguistique en présentiel.

Après un bref échange, la fiche filière est adoptée à l'unanimité.

cf. ANNEXE 1 [Fiche Filière L2 Lettres Classiques – à distance]

3. Présentation de quatre conventions

- adhésion à l'Association des Sciences du Langage : cotisation de 250 euros (CPTC)
- Cotisation institutionnelle à la SFSIC (Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication) : montant de 1140€ (CIMEOS)
- Contribution de 500€ de la part de CPTC à la publication d'un ouvrage collectif coordonné par C. François-Denève, coll. *L'avant-scène Théâtre*.
- Renouvellement d'un partenariat d'enseignement entre l'uB et l'université de Bologne pour la mise en place d'un double diplôme en master philosophie.

A l'occasion de cette dernière convention, des questions sont soulevées :

- pourrait-on aider financièrement les étudiants en mobilité ? Il faudrait leur accorder une aide au départ. Par ailleurs, le montant des bourses Erasmus est assez modique.
- comment pourrait-on renforcer le niveau de langue de nos étudiants ?

4. Présentation des dispositifs de préparation à l'Agrégation existant dans l'UFR :

4.1. Agrégation Interne de Philosophie

G. Coqui présente brièvement la préparation à l'agrégation interne de Philosophie.

Il n'y a pas d'interférence entre le programme de l'externe et le programme de l'interne. Toutefois les oraux de l'agrégation interne peuvent être préparés avec les autres concours, car ils ne sont pas sur programme.

La préparation à cette agrégation interne est proposée seulement à distance, et elle n'existe que depuis très peu de temps. Le montant de l'inscription pédagogique était à l'origine de 160€ (prix de lancement !), il passe en 2023 à 240€.

A noter, 120h sont mutualisées avec des heures-département (préparation à l'oral). Une spécificité de cette formation à l'uB : la « remise en selle » des candidats par des tuteurs, à hauteur de 150h.

A partir de 31 candidats inscrits, la formation est autofinancée par les inscriptions pédagogiques à l'EAD.

4.2. Agrégations externe et interne de Lettres Modernes - Agrégations externe et interne de Lettres Classiques

Voir le document annexe exposant :

- les enjeux de cette double préparation

- le nombre de candidats inscrits, les modalités de chaque formation, le montant de l'inscription pédagogique

- le financement

E. OUDOT fait observer que, les années précédentes, les deux Agrégations (Lettres Modernes / Lettres Classiques) étaient soutenues par l'UFR, à hauteur de 364hTD pour les LM et 96h pour les LC. Or, cette année, la dotation UFR pour l'Agrégation de Lettres Classiques n'a pas été reconduite.

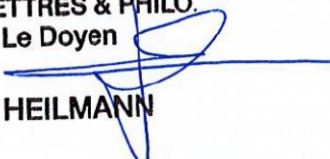
Une dotation de 96h pour l'Agrégation de Lettres Classiques est votée, pour l'année 2022-23.

Cf. ANNEXE 2 : Préparation Agrégations Lettres Modernes et Lettres Classiques

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16h.

Le prochain conseil se réunira le 8 juin 2023 à 13h30.

UFR LETTRES & PHILO.
Le Doyen

E. HEILMANN

Annexes

1. Fiche Filière L2 Lettres Classiques – EAD

2. Présentation de la formation uB aux Agrégations de Lettres Modernes et de Lettres Classiques